



Déc. 2016



Au cœur de Dampierre

n°134

Le mot du Maire

Quelques fois les mots sont difficiles à trouver pour rédiger l'éditorial. Cette fois un seul mot suffit : MERCI !!! Merci à la vingtaine de bénévoles qui sous la houlette de M. FRANCHINA a réalisé les magnifiques décors de Noël, avec une mention particulière pour celui de l'école. Merci aux personnels des services techniques qui ont contribué à leur installation. À l'heure où le pouvoir s'éloigne petit à petit des petites communes c'est à travers ce type de comportement que nos villages resteront vivants.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Serge Mercadié, Maire de Dampierre-en-Burly.



Dimanche 18 décembre

Salle polyvalente



15h30

Arrivée du Père Noël

16h30

Spectacle d'illusion avec TIM SILVER.

Vu à plusieurs reprises chez Patrick SÉBASTIEN.

Vendredi 23 décembre

Centre commercial

17h30/23h

Veillée de Noël pour petits et grands avec manège, mignardises, vin

et chocolat chaud, OFFERTS !

Un agréable moment de convivialité.

Org. mairie



Mairie de Dampierre-en-Burly
14, rue Nationale
02 38 29 53 00
www.dampierre-en-burly.fr



Vie municipale

Au conseil municipal

- **ELECTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :** Les deux conseillers élus pour siéger au conseil communautaire de la nouvelle communauté qui se nommera « du Val de Sully » à partir du 1^{er} janvier sont : Madeleine FRANCHINA et Serge MERCADIÉ.

Un peu d'info !

À propos de la recherche d'un médecin

- **DÉBUT SEPTEMBRE 2015 UN MÉDECIN EST VENU POUR S'INSTALLER À DAMPIERRE.**

Début décembre il a présenté son dossier à l'ordre des médecins et au centre national de gestion (ministère de la santé).

Fin décembre le centre de gestion lui a demandé un document qu'il a fourni le 28.

Le 9 février il est passé en commission.

Le 2 mai (11 semaines plus tard) la commission lui a réclamé un nouveau document, pour être convoqué en octobre (il y avait une commission le 26 avril).

Le 15 novembre on lui signifie qu'il doit faire un stage de 18 mois.

Plusieurs interventions de la préfecture et de l'autorité de santé lui permettent d'avoir un rendez vous fin novembre... pendant ce temps, depuis un an, Monsieur TODEA est médecin dans un EPHAD à Chatillon sur Seine où il soigne 180 patients. Les médecins qui dirigent cet établissement ont adressé des lettres de recommandation... mais peut-être faudra t'il attendre encore 2 ans !



Culture, loisirs, tourisme

Infos pratiques

- **L'ADEDS** propose ses formations aux premiers secours les 23, 24, 30 et 31 janvier.

INSCRIPTIONS au 06 47 42 20 73 ou 06 76 03 15 58 ou proust.jl@orange.fr et lescampion@wanadoo.fr avant le 19 janvier.



Jeunesse & scolaire

Accueil de loisirs

- **LES INSCRIPTIONS AUX ALSH** pour les mercredis de 2017 sont à faire avant le 28 décembre : accueil@cc-valdoretforet.com

Naissance

Lola HUBERT, le 25 novembre.

Samedi 21 janvier

Salle polyvalente

17h30/19h30

**Vœux de la municipalité
Galette et spectacle inédit**



Vie quotidienne

Travaux en cours ou à venir

- **LES TRAVAUX** de la rue à Dieu, du virage des pompiers, de la route de buissonreau et de Pontat **SONT TERMINÉS.**

Infos pratiques

- **CHEZ NOS AMIS POMPIERS.** À l'occasion de la sainte Barbe, quatre bénévoles ont été récompensés : Le commandant D. Subilotte a reçu la médaille des 30 ans de service. Léa SARAIVA est promue 1^{re} classe. Loïc TISSIER a été promu au grade de Sergent et David BAUDET adjudant en tant qu'adjoint au chef de centre.

L'équipe commandée par N. Comas recherche toujours des volontaires, souhaitant rejoindre le corps des sapeurs pompiers volontaires. Coordonnées en Mairie.

- Le renouvellement ou la réservation d'un jardin familial va pouvoir se faire dès le 1^{er} janvier en mairie.

- **UNE NOUVELLE ENSEIGNE À DAMPIERRE.** « Roses et Choux by Axelle » atelier de création couture à domicile. De pures merveilles pour petits et grands à découvrir sur la page facebook : Roses et Choux by Axelle ou à contacter à penon.axelle@gmail.com

Elections

- **RAPPEL :** les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ont **jusqu'au 30 décembre 17h** pour le faire.

SICTOM

Attention aux règles de ramassage à compter du 1^{er} janvier.

**COUVERCLE
NON FERMÉ
ET SAC AU SOL**

**=
POUBELLE
NON RAMASSÉE**

